AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -8-6-67 047353

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, ~~NIEVRE, YONNE~~) INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin n° 81 — 2 JUIN 1967 —

AVERTISSEMENTS — VIGNES

VERS DE LA GRAPPE

Les conditions climatiques n'ont pas été dans l'ensemble très favorables à ces ravageurs. Toutefois des pontes, dont le nombre est variable suivant les situations, ont été déposées. Ces pontes sont plus nombreuses dans certains vignobles de l'Indre-et-Loire, notamment dans les régions de CHINON et VOUVRAY.

Dans tous les vignobles où l'on redoute les vers de la grappe il est conseillé d'effectuer un traitement durant les premiers jours de la semaine prochaine si l'on utilise un produit à base d'Arséniate de plomb ou de D.D.T. Si l'on emploie un produit ayant une action en profondeur ce traitement pourra être retardé de quelques jours.

INFORMATIONS — ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Il est encore trop tôt pour intervenir. Il y a lieu d'attendre un nouveau Bulletin de la Station d'Avertissements Agricoles.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON

Des attaques parfois graves ont été observées dans certaines cultures d'oignons.

Un nouveau vol est observé. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement en utilisant un des produits mentionnés dans le Bulletin Technique du mois de Février 1967.

GRANDES CULTURES

A PROPOS DES CECIDOMYIES DES EPIS DE BLE

le Ministère de l'Agriculture nous a demandé de publier l'information suivante :

"Nous avons appris que certains céréaliculteurs envisageaient dès cette année d'appliquer des traitements insecticides contre ces ravageurs. Il est bon de rappeler que si le Lindane s'est effectivement montré efficace contre ces insectes au cours de l'expérimentation poursuivie en 1966, trop d'inconnues subsistent encore pour qu'on puisse envisager d'appliquer des traitements contre les Cécidomyies des épis de blé autrement qu'à titre expérimental. Telles sont les conclusions du Service de la Protection des Végétaux.

Cette prudence est d'autant plus justifiée que l'on peut toujours craindre que les résidus de Lindane sur les grains récoltés excèdent les tolérances admises par certains pays importateurs de nos céréales".

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

P173

Imprimerie de la Station d'Orléans - *Le Directeur-Gérant* : L. BOUYX